



AIDES FINANCIÈRES : RÉNOVATION MONO-GESTE

A

B

C

D

E

F

G



Maintien des
mono-gestes
pour les
logements F & G



LE DPE N'EST PAS NÉCESSAIRE
pour demander les aides mono-gestes.

Travaux réalisés par un Professionnel certifié RGE	TOUS LES MÉNAGES		MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES		MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES		MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES		MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS	
	Éco-Prêt Taux Zéro	TVA à 5,5 %	MaPrimeRénov'	Coup de Pouce Chauffage ⁽¹⁾ ou CEE ⁽²⁾	MaPrimeRénov'	Coup de Pouce Chauffage ⁽¹⁾ ou CEE ⁽²⁾	MaPrimeRénov'	Coup de Pouce Chauffage ⁽¹⁾ ou CEE ⁽²⁾	MaPrimeRénov'	Coup de Pouce Chauffage ⁽¹⁾ ou CEE ⁽²⁾
Pompe à chaleur Air/Eau	✓	✓	5 000 €	De 1704 € à 8 190 €	4 000 €	De 1193 € à 4 914 €	3 000 €	De 1193 € à 4 914 €	✗	De 1193 € à 4 914 €
Pompe à chaleur Hybride	✓	✗	✗	De 322 € à 1 875 €	✗	De 235 € à 1 369 €	✗	De 230 € à 1 341 €	✗	De 230 € à 1 341 €
Hybridation (relève de chaudière)	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Pompe à chaleur Eau/Eau	✓	✓	11 000 €	De 2 218 € à 8 955 €	9 000 €	De 1 330 à 5 373 €	6 000 €	De 1 330 à 5 373 €	✗	De 1 330 à 5 373 €
Pompe à chaleur Air/Air (RGE non obligatoire)	✓	✓	✗	De 128 € à 1 283 €	✗	De 93 € à 937 €	✗	De 93 € à 937 €	✗	De 93 € à 937 €
Solution 3 services (chauffage + climatisation + eau chaude sanitaire)	✓	✓	✗	De 826 € à 1 029 €	✗	De 603 € à 751 €	✗	De 345 € à 429 €	✗	De 345 € à 429 €
CETHI (chauffe-eau thermodynamique)	✗	✓	✗	De 826 € à 1 029 €	✗	De 603 € à 751 €	✗	De 345 € à 429 €	✗	De 345 € à 429 €
VMC Hygro basse consommation	✗	✓	✗	~ 350 €	✗	~ 350 €	✗	~ 350 €	✗	~ 350 €
VMC Double flux	✓	✓	2 500 €	~ 470 €	2 000 €	~ 470 €	1 500 €	~ 470 €	✗	~ 470 €
Reste à charge minimum (CEE + MaPrimeRénov')			10 %		25 %		40 %			

LIENS
UTILES

France Rénov'
TVA taux réduit
Éco-prêt à taux zéro

<https://france-renov.gouv.fr/>
<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23568>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

SCANNEZ LE QR CODE
POUR ACCÉDER
AU BARÈME
DES REVENUS 2026





AIDES FINANCIÈRES :
RÉNOVATION GLOBALE (parcours accompagné)



CONDITIONS ET MODALITÉS

- 1 Audit énergétique et Mon Accompagnateur Rénov' obligatoires.
- 2 Combinaison de travaux pour saut d'au moins 2 classes DPE.
- 3 Calcul du montant de l'aide en % du coût des travaux HT, selon revenus du ménage et du nombre de saut de classes.



TRAVAUX ÉLIGIBLES AUX AIDES

- Combinaison de travaux avec 2 gestes obligatoires sur l'isolation.
- Retrait du chauffage existant si chaudière fioul.
- Changement du système de chauffage principal par une pompe à chaleur.

- ⚠ Une seule prime versée par l'ANAH qui regroupe CEE et MaPrimeRénov'.
- ⚠ Avance de fonds possible pour les ménages Très Modestes et Modestes (propriétaires occupants).



Réservée aux logements E, F et G



Étape préalable obligatoire pour bénéficier de MaPrimeRénov' : RÉALISATION D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE.

		AIDE MAXIMALE			
SAUT DE CLASSES	PLAFOND COÛT DE TRAVAUX HT	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
2 classes	30 000 €	80 % financés	60 % financés	45 % financés	10 % financés
3 classes ou plus	40 000 €				
		du montant HT des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles			
Reste à charge minimum /€TTC (après cumul de toutes les aides publiques et privées perçues, et après remise des entreprises)		0 %	10 %	20 %	50 %